

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU SAMEDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le samedi 1<sup>er</sup> octobre à 09 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 23 septembre 2022, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Deauville, 118 ter avenue de la République, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, Président.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 39

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1<sup>er</sup> Vice-Président, Thierry GRANTURCO 5<sup>ème</sup> Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Yves LEMONNIER 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9<sup>ème</sup> Vice-Président, Françoise LEFRANC 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Patrice BRIERE, Guillaume CAPARD, Miriam GUERARD, Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, François HORENT, Chhun-Na LENGART, Fabienne LOUIS, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, Michel THOMASSON, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

### ABSENTS :

Jean-Guillaume d'ORNANO (excusé), Florence GALERANT (excusée)

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à Philippe AUGIER Président, Sylvie DE GAETANO, pouvoir à Didier QUENOUILLE, François PEDRONO, pouvoir à Marie-France NUDD-MITCHELL, Jacques MARIE, pouvoir à Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, Régine CURZYDLO, pouvoir à Françoise LEFRANC 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, pouvoir à Patrice BRIERE, Claude BENOIST, pouvoir à Yves LEMONNIER 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Véronique BOURNE, pouvoir à Michel MARESCOT 1<sup>er</sup> Vice-Président, Christèle CERISIER-PHILIPPE, pouvoir à Guillaume CAPARD, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Jean-Claude GAUDE, pouvoir à David MULLER, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS, Caroline RACLOT-MARAIS, pouvoir à Chhun-Na LENGART, David REVERT, pouvoir à Delphine PANDO, Patrice ROBERT, pouvoir à Dominique VAUTIER, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS 9<sup>ème</sup> Vice-Président, Hervé VAN COLEN, pouvoir à Michel CHEVALLIER 6<sup>ème</sup> Vice-Président

Monsieur David MULLER est nommé secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°D124\_011022**

**RENOVATION THERMIQUE DU SIEGE DE COEUR COTE FLEURIE**  
**Passation d'avenants aux marchés de travaux selon la procédure adaptée**  
**Autorisation**

Lors des séances du 26 mars 2021, du 2 juillet 2021 et du 1<sup>er</sup> octobre 2021, le Conseil Communautaire a autorisé la passation de marchés de travaux pour la rénovation thermique du siège de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Le marché de travaux est divisé en 11 lots.

Le Conseil Communautaire a autorisé le 2 avril 2022 la passation d'avenants n°1 aux marchés de travaux concernant le lot 1 (Gros œuvre-VRD), lot 3 (couverture), lot 6-1 (Isolation Cloison Doublage), lot 7 (Electricité – courants faibles – VDI), lot 8-1 (Plomberie CVC) et lot 11 (Mobilier et agencement).

Il est rappelé que le projet de rénovation thermique de très haute performance environnementale (niveau BBC rénovation) du siège est subventionné au titre du contrat de territoire du Département du Calvados à hauteur de 751 000 € et de l'État via France Relance à hauteur de 290 600 €, soit un total de 1 042 400 € de subventions.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 6 septembre 2022, à l'effet de prendre connaissance de modifications sur les travaux et a émis un avis favorable à la passation des avenants concernant les lots suivants :

- Lot 1 (Gros-œuvre - VRD) Avenant n°2 : Entreprise ABSCIS BERTIN CONSTRUCTION

Montant marché de base	381 751,24 € H.T.
Montant avenant n°1	+ 78 847,39 € H.T.
Montant avenant n°2	+ 50 245,17 € H.T.
Montant marché base + avenants 1 et 2	510 843,80 € H.T.

Soit une augmentation de 33.82%

Pour information, l'avenant n°1 concernait des travaux rendus nécessaires par des circonstances imprévues lors de la préparation du contrat initial en application de l'article R. 2194-5 du code de la commande publique.

- Lot 2 (Charpente) Avenant n°1 : Entreprise BOMATEC

Montant marché de base	29 921,52 € H.T.
Montant avenant n°1	- 9 803,50 € H.T.
Montant marché base + avenant 1	20 118,02 € H.T.

Soit une baisse de - 32.76%

**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

[coeurcotefleurie.org](http://coeurcotefleurie.org)



## - Lot 3 (Couverture) Avenant n°2 : Entreprise UNION TECHNIQUE DU BATIMENT

Montant marché de base	29 989,40 € H.T.
Montant avenant n°1	+ 2 380,00 € H.T.
Montant avenant n°2	+ 2 185,00 € H.T.
Montant marché base + avenants 1 et 2	34 554,40 € H.T.

Soit une augmentation de 15.22%

Le présent avenant n°2 concerne des travaux rendus nécessaires par des circonstances imprévues lors de la préparation du contrat initial en application de l'article R. 2194-5 du code de la commande publique.

## - Lot 6-1 (Isolation Cloison Doublage) Avenant n°2 : Entreprise PLENUM 14

Montant marché de base	163 196,02 € H.T.
Montant avenant n°1	+ 8 314,08 € H.T.
Montant avenant n°2	- 432,23 € H.T.
Montant marché base + avenants 1 et 2	171 077,87 € H.T.

Soit une augmentation de 4.83%

## - Lot 7 (Electricité – courants faibles – VDI) Avenant n°2 : Groupement d'entreprises : MASSELIN TERTIAIRE (Mandataire) – AUVISYS (Cotraitant)

Montant marché de base	228 000,00 € H.T.
Montant avenant n°1	+ 13 429,32 € H.T.
Montant avenant n°2	+ 17 122,85 € H.T.
Montant marché base + avenants 1 et 2	258 552,17 € H.T.

Soit une augmentation de 13.40%

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



## - Lot 8-1 (Plomberie CVC) Avenant n°2 : Entreprise MASSELIN OCEANE (ENERGIE)

Montant marché de base	189 000,00 € H.T.
Montant avenant n°1	+ 3 704,34 € H.T.
Montant avenant n°2	+ 5 393,80 € H.T.
Montant marché base + avenants 1 et 2	198 098,14 € H.T.

Soit une augmentation de 4.81%

## - Lot 9 (Peinture – sols souples textiles) Avenant n°1 : Entreprise LAMY LECOMTE

Montant marché de base	113 644,41 € H.T.
Montant avenant n°1	8 798,40 € H.T.
Montant marché base + avenant 1	122 442,81 € H.T.

Soit une augmentation de 7.74%

Après calcul des dites modifications le montant global des avenants s'élève à 194 827,93 € HT, soit une augmentation d'environ 13.40% du marché initial.

Le montant total de l'opération des 11 lots est ainsi porté de 1 453 805,93 € HT à 1 648 633,86 € HT.

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres et d'Attribution des Marchés en date du 6 septembre 2022 et du Bureau réuni le 10 septembre 2022, il est demandé au Conseil de bien vouloir :

-autoriser la passation des avenants n°1 pour les lots 2 et 9 et des avenants n°2 pour les lots 1, 3, 6-1, 7 et 8-1 des marchés de travaux,

-habiliter son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer lesdits avenants ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire*

*Après en avoir délibéré*

*Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**AUTORISE** la passation des avenants n°1 pour les lots 2 et 9 et des avenants n°2 pour les lots 1, 3, 6-1, 7 et 8-1 des marchés de travaux,

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org



**HABILITE** son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer lesdits avenants ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**

**f in**   

Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult  
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville  
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville